



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des étudiants et repas à un euro

Question écrite n° 40360

Texte de la question

M. Yannick Favenec-Bécot attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les conséquences de la crise sanitaire sur les étudiants et notamment ceux en situation de précarité. En effet, depuis le début du confinement, alors que près de la moitié des jeunes financent leurs études grâce à des petits boulots, nombreux sont ceux qui, n'ayant plus la possibilité de travailler, sont confrontés à d'importantes difficultés financières. Bien que le dispositif du repas à un euro, dans les restaurants universitaires, mis en place par le Gouvernement, soit accessible, en principe, à l'ensemble des étudiants, tous ceux qui sont éloignés des grands campus ne peuvent y avoir accès et cette situation renforce le sentiment de déclassement territorial. Il lui demande donc quelles mesures compensatoires elle entend mettre en œuvre rapidement permettant de rétablir une certaine équité entre les étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40360

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 novembre 2021

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5957

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)